



10 & 11 AOÛT 2024

RANDONNÉE ÉQUESTRE

A MASSALS (81)

La famille Calmels

vous donne rendez-vous

au Gazel pour deux jours de
randonnées

Programme:

Samedi accueil des cavaliers **à partir de 14h00.**

Ceux qui le souhaitent, pourront partir sur un circuit balisé de 13km.

Un espace est disponible pour monter vos paddocks, eau et foin à disposition,
Appétitif et repas vous sont proposés.

Dimanche, petit déjeuner à partir de 7h00. Départ libre pour une randonnée
de 23km, circuit pédestre 13km. Au retour apéritif et repas (**pensez à apporter
vos verres et vos couverts**)

Tarifs: Samedi Rando gratuite repas 10€

	Dimanche	Rando seule	Rando + repas
Adhérents EACCI		5€	18€
Non adhérents		8€	21€

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire avant le 7 août

(Après cette date pas de réservation de repas possible)

Inscriptions uniquement par téléphone

Ariette : 06.01.71.10.72





10 & 11 AOÛT 2024

RANDONNÉE ÉQUESTRE

A MASSALS (81)

REGLEMENT

Les règles sanitaires

Tout cheval participant à une randonnée doit être pucé et à jour de ses vaccins.

Tout cheval participant doit être dans un état sanitaire acceptable.

À l'inscription, les papiers des chevaux doivent pouvoir être présentés avec le numéro de SIRE et le carnet de vaccination afin de contrôler le respect des règles sanitaires et de permettre à l'association organisatrice de remplir le registre obligatoire prévu à cet effet.

L'association se donne le pouvoir de contrôler, par un lecteur de puce, l'identification de l'équidé présenté.

Un vétérinaire habilité peut contrôler les papiers, les chevaux et leur identité.

Tout randonneur ne respectant pas ces règles ne pourra en aucun cas participer à la randonnée.

Assurance

Chaque randonneur participant doit détenir une assurance et être en capacité de fournir une attestation.

Droit à l'image

En m'inscrivant à cette randonnée, j'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « EACCI » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Règles de bonne conduite

Conserver les distances entre les chevaux (minimum 1,50 m)

Lorsque vous montez un cheval qui botte, signalez-le aux autres cavaliers en attachant un ruban rouge à la queue.

Ne pas affoler le bétail en trottant ou galopant sur un chemin longeant un pré.

Il est prudent de porter un casque ou une bombe.

Nos amis les chiens, acceptés en laisse sur le site, ne devront pas être présents sur les zones de repas, pour des questions d'hygiène et de sécurité.





10 & 11 AOÛT 2024

RANDONNÉE ÉQUESTRE

A MASSALS (81)

Le GAZEL
81250 MASSALS

43.855060, 2.533719
43°51'16.4"N / 2°32'16.4"E

